Canadian Centre
For Foreign Policy
Development

Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

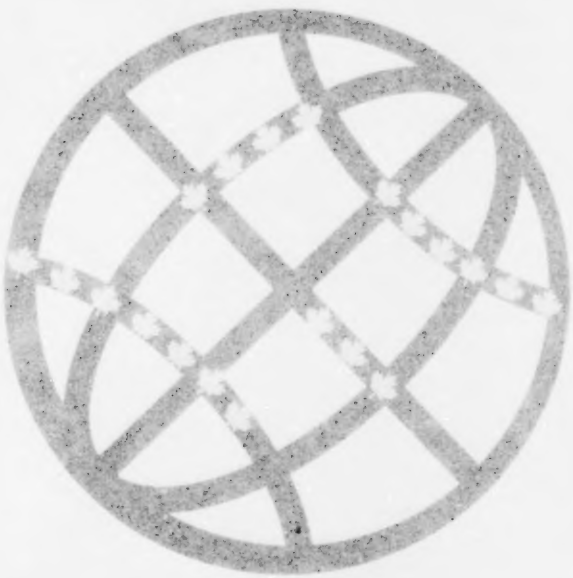

125 promenade Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2
Telephone/Téléphone : **613 944 8278** Fax/Télécopieur : **613 944 0687**
www.cfp-pec.gc.ca

101-00627/

RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR LE CANADA, L'OTAN ET LES NATIONS UNIES: LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CRISE DU KOSOVO

1er octobre 1999
Ottawa

RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR
LE CANADA, L'OTAN ET LES NATIONS UNIES:
LES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE LA CRISE DU KOSOVO

Ottawa
1er octobre 1999

Le 1er octobre 1999, le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa, en partenariat avec le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, a organisé une table ronde d'une journée pour parler des enseignements à tirer de la crise du Kosovo. Plus particulièrement, l'objet était d'étudier les incidences de cette crise pour le Canada, l'OTAN et l'ONU. La table ronde a réuni un large éventail de spécialistes des relations internationales et du droit, d'universitaires, de fonctionnaires, de représentants d'ONG et d'étudiants. Les délibérations ont été télédiffusées sur la chaîne CPaC le 27 octobre 1999.

1. Réflexion sur l'intervention au Kosovo

John Polanyi, prix Nobel, de l'Université de Toronto, ouvre le débat en se penchant sur l'**aspect moral de l'intervention de l'OTAN au Kosovo.** Il poursuit en soulignant que les préoccupations sur le sort des êtres humains ne s'arrêtent pas à nos frontières. Nous devons transposer nos engagements et responsabilités à l'étranger et nous efforcer de raffermir la primauté du droit partout. D'aucuns pourraient arguer que l'intervention au Kosovo a en réalité affaibli la primauté du droit, mais la communauté internationale en appuyait fortement l'aspect moral. Toutefois, il y manquait l'approbation ou la légitimation institutionnelle du Conseil de sécurité de l'ONU. Quelles auraient été cependant les conséquences de l'inaction?

John Polanyi signale ensuite que l'intervention au Kosovo soulève plusieurs autres questions. Quels sont les critères de justification d'une intervention? Comment réaliser les objectifs visés et à quel prix? Le Kosovo a montré qu'il est inacceptable qu'un pays en envahisse un autre et qu'il y a des limites à ce que peuvent faire les gouvernements à l'intérieur de leurs frontières. La souveraineté n'est pas absolue. Il n'existe pas de loi exigeant que la communauté internationale respecte un gouvernement anarchique. Il ne fait aucun doute que l'intervention humanitaire au Kosovo a intensifié le régime de terreur pratiqué par les autorités yougoslaves contres les Albanais du Kosovo. Bien qu'il soit nécessaire de trouver des manières plus efficaces de désamorcer les crises humanitaires, les criminels doivent être punis. C'est ici que notre répugnance à aller sur le terrain et à sacrifier la vie de nos militaires intervient. Comme c'est le

cas de nos activités de maintien de l'ordre intérieures, l'intervention humanitaire n'est pas dépourvue de risques. En ne reconnaissant pas ce fait et en n'engageant pas les ressources requises pour faire respecter la primauté du droit efficacement, la communauté internationale illustre l'ambiguïté de ses attitudes à l'égard des affaires intra-étatiques et des dossiers humanitaires. Si nous ne sommes pas disposés à payer, nous ne pourrons réussir. Notre expérience au Kosovo doit nous enseigner une nouvelle manière de penser. Une myriade de tragédies se produisent chaque jour dans le monde. L'Allemagne et le Japon ont eu l'occasion de renaître de leurs cendres, pourquoi pas les Balkans?

Paul Heinbecker, sous-ministre adjoint (Politique mondiale et sécurité) au MAECI fait un exposé de la justification morale de l'intervention au Kosovo. Il souligne, comme l'a fait M. Polanyi, que l'ensemble de la communauté internationale a assez clairement exprimé son approbation à l'égard des mesures prises. Toutefois, il était presque aussi clair que l'initiative serait bloquée par la Chine et la Russie au Conseil de sécurité. En outre, la crainte que l'Assemblée générale ne prenne aucune décision a empêché de soumettre l'initiative à ce processus.

De son côté, le général Michel Maisonneuve attire l'attention sur les expériences vécues sur le terrain par la mission de vérification envoyée au Kosovo. Il signale aussi que le Canada joue un rôle crédible au sein de l'OSCE. Là où la mission de vérification a été efficace, des infractions au droit humanitaire ont été empêchées. Bien que le travail de telles missions soit d'une valeur inestimable, dans la pratique, il est difficile de faire respecter les normes humanitaires.

Afin de contrer les critiques sur la nature sélective des interventions de l'OTAN, Paul Heinbecker souligne que l'OTAN ne peut évidemment pas intervenir partout, mais cela ne signifie pas qu'elle ne doit intervenir nulle part. Reprenant l'appel du président de la République tchèque, Vaclav Havel, il fait remarquer que les gens de bonne volonté ne pouvaient tout simplement pas demeurer à l'arrière-plan et tolérer les atrocités commises par le gouvernement de la Yougoslavie. Dans ce cas, la sécurité humaine l'a emporté sur la souveraineté.

Par contre, d'autres se montrent moins enthousiastes au sujet de la légitimité de l'intervention de l'OTAN au Kosovo. Par exemple, Marcus Gee, du *Globe and Mail*, fait remarquer que la communauté internationale a passé outre à la loi au nom de la primauté du droit. Il est tout simplement inacceptable de voir que l'ONU a été contournée en raison d'un rejet potentiel. En outre, M. Gee fait ressortir les conséquences dévastatrices des campagnes de bombardement de l'OTAN sur les vies et les infrastructures ainsi que l'intensification des massacres de la part des dirigeants yougoslaves. Les forces de l'OTAN ont ouvertement appuyé l'Armée de libération du Kosovo. La Serbie a capitulé simplement parce qu'elle ne pouvait pas lutter contre la campagne aérienne. Les réfugiés sont revenus, mais la reconstruction et la réconciliation demeurent un énorme défi. D'une certaine manière, la participation de la communauté internationale était une source d'inspiration, mais les effets et les aspects concrets de l'intervention humanitaire doivent être sérieusement étudiés.

Certains affirment que l'intervention au Kosovo était une violation manifeste du droit international. En outre, le principe de l'OTAN en tant qu'alliance de défense est aussi remis en question. En contournant le Conseil de sécurité, l'OTAN a pris une mesure illégale. En dernière analyse, le gouvernement canadien a lui aussi enfreint certaines dispositions de sa propre constitution. Par ailleurs, Geoffrey Pearson exprime aussi ses doutes quant à l'intégralité de l'expression « communauté internationale » et demande si des pays tels que la Chine, l'Inde ou l'Indonésie n'en font pas aussi partie. D'autres signalent que le concept de l'intervention humanitaire est empreint d'hypocrisie, car il semble s'appliquer à certains et non à d'autres. Comment les Canadiens réagiraient-ils si on proposait une intervention humanitaire au Canada? Sans critères précis, les interventions pourraient devenir un outil de néo-colonianisme utilisé par le Nord. À la question posée par M. Polanyi, à savoir, la moralité et le sens commun n'ont-ils pas préséance sur le droit, certains critiques répondent la moralité et le sens commun de qui?

Des préoccupations sont soulevées au sujet des perspectives d'une **paix juste** au Kosovo. L'intervention a peut-être fait cesser les atrocités et les déportations, mais les tensions entre Albanais et Serbes persistent. Comme le fait remarquer Errol Mendes de l'Université d'Ottawa, il sera difficile de gagner la paix. Certains se demandent, « une juste paix » pour qui? Certainement pas pour les Serbes.

Certains participants attirent l'attention sur le manque de ressources et souvent, le manque de volonté politique requis pour entreprendre et soutenir des efforts de maintien de la paix. En outre, l'intervention humanitaire requiert non seulement une action et une présence militaires, elle fait aussi appel à une importante composante civile. L'interopérabilité des divers groupes participant à des initiatives humanitaires doit être renforcée, en commençant par l'intégration de la planification et du déploiement. En outre, dans le cadre de l'intervention humanitaire, il est nécessaire de prévoir des moyens pouvant assurer la protection des civils et la sécurité humaine dans le monde. Cette nécessité constitue un défi important pour les militaires du point de vue de l'équipement et de la stratégie.

2. Contexte institutionnel

David Malone, président de *l'Académie mondiale pour la paix,* parle en détail du contexte institutionnel dans lequel se déroule une intervention humanitaire, surtout celui de **l'ONU.** Il fait ressortir les principaux développements intervenus à l'ONU, notamment :

- Une tendance générale en faveur de l'intervention (Les États-Unis en particulier ont beaucoup défendu le recours au chapitre 7 pour intervenir au Koweït ainsi qu'au Kosovo. Ils ont aussi été favorables aux sanctions économiques, souvent unilatéralement. Pendant les années 90, les blocus maritimes ont été plus nombreux.)
- Une tendance à former des « coalitions de pays disposés à agir ».
- Un intérêt croissant de la part du Conseil de sécurité de l'ONU à avoir recours aux organisations régionales (OTAN).
- Une préoccupation croissante à l'égard des droits de la personne, surtout ceux des

réfugiés. (Bien que les droits de la personne aient été un sujet pratiquement banni de l'ordre du jour du Conseil de sécurité, certaines mesures ont été prises sur le plan de la surveillance à cet égard et du renforcement des institutions.)

- Un intérêt accru à l'égard de la démocratisation et de la tenue d'élections (dans l'espoir que la démocratie mène à une stabilité accrue).
- Une sensibilisation accrue à la composante civile des opérations de paix (p. ex., administration civile, surveillance de la situation des droits de la personne, réforme de l'appareil judiciaire).
- L'appui donné par le Conseil de sécurité aux Commissions de vérité dans les pays sortant de la guerre civile (Rwanda, ex-Yougoslavie). La création de ces commissions a été le point de départ de l'établissement de la Cour pénale internationale.

L'**OTAN** elle-même fait face à des défis importants. L'exclusion de la Russie de son processus d'élargissement a amoindri le consensus général interne. L'unité de l'Alliance était peut-être plus fragile qu'il ne paraissait publiquement pendant la campagne du Kosovo. Le passage de la dissuasion à l'action a fait naître une certaine confusion et cristallisé certains problèmes (p. ex., l'écart béant qui sépare les puissances occidentales et la Russie). Il n'y a pas de doute que l'OTAN a besoin de l'ONU pour légitimer ses actions au niveau international ainsi que pour s'occuper de la composante civile des interventions humanitaires. (Le rejet, à l'Assemblée générale, de la proposition russe visant à mettre fin aux attaques aériennes a, par défaut, légitimé l'intervention au Kosovo.)

Les **États-Unis** deviennent de plus en plus impatients à l'égard de l'ONU, et par ailleurs, ils idéalisent l'OTAN – situation qui pourrait changer après l'évaluation en profondeur de l'intervention au Kosovo. Cette intervention a aussi fait ressortir une particularité américaine, à savoir une hésitation à envoyer des troupes terrestres et à sacrifier la vie de militaires. Les États-Unis aimeraient que les Européens assument davantage la responsabilité des conflits régionaux, mais par contre, ils empêchent des fusions industrielles qui amélioreraient la capacité de défense européenne.

Le rôle du **G-8** a aussi été examiné. Selon Malone, le G-8 a joué un rôle plus important qu'il n'a semblé être le cas. (Par exemple, les pays du G-8 ont préparé le train de mesures relatives à la fin des bombardements et sanctionné une force de maintien de la paix au Kosovo.) Les Russes coopèrent au sein du G-8. Le Canada manifeste aussi beaucoup d'enthousiasme à l'égard du G-8. Paul Heinbecker affirme que ce groupe pourrait être la principale voie d'action du Canada.

3. Contexte du droit international : la territorialité par opposition à l'intégrité humaine

Errol Mendes définit le cadre de ce volet du débat en signalant une « tragique imperfection » dans la charte de l'ONU. Il explique que la charte de l'ONU comporte deux

concepts potentiellement contradictoires. L'un affirme que l'intégrité territoriale et l'indépendance politique sont la principale condition de la paix et de la sécurité mondiales. L'autre accorde la place centrale à l'intégrité humaine ou aux droits de la personne. Lequel est le plus fondamental? Mendes soutient que la Guerre froide a fait pencher la balance en faveur du premier. Ensuite, bien que le droit international humanitaire et les droits de la personne aient connu une expansion soutenue, ce n'est qu'après le démantèlement du mur de Berlin et deux génocides (Grands Lacs et Bosnie) que le principe de l'intégrité humaine a commencé a gagner du terrain sur la souveraineté. Cette tendance est devenue manifeste, par exemple, lors de la création du tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (qui a aussi assumé la juridiction pour les crimes de guerre commis au Rwanda), de l'établissement d'une Cour pénale internationale permanente, de l'extradition d'Augusto Pinochet, et enfin, de l'intervention de l'OTAN au Kosovo.

Selon Mendes, l'imperfection de la charte de l'ONU ne peut être corrigée qu'en plaçant les deux principes dans le cadre de la sécurité humaine. La sécurité humaine est un concept qui a le potentiel de « réunir les valeurs essentielles sur lesquelles reposent l'intégrité territoriale et l'indépendance politique *lorsqu'elles sont compatibles* avec le droit international humanitaire et les droits de la personne ».

John Currie, de l'Université d'Ottawa, fait remarquer que l'imperfection peut-être la plus tragique est celle de nous avoir permis d'être séduit par le principe de la territorialité – un principe qui n'a jamais été conçu pour être une fin en soi. Il est difficile de célébrer la victoire de l'intégrité humaine lorsque l'on songe au caractère barbare de l'intervention au Kosovo. C'était une mesure désespérée. On peut la voir comme un choix du moindre mal, mais il ne faut pas y trouver une source de réconfort et de satisfaction pour un travail bien fait au nom de l'humanité. L'intervention mettait le droit international au banc des accusés. La communauté internationale a été réduite au barbarisme et cela fait ressortir son incapacité à créer des conditions qui empêcheraient la crise. Selon Claude Emmanuelli, de l'Université d'Ottawa, si certains demandent la modification du cadre de référence normatif international, il faut prendre garde d'adopter une attitude matérialiste à l'égard des règlements et des lois. Les lois actuelles ne sont déjà pas intégralement appliquées.

Au cours des discussions, le principe de l'auto-détermination a été soulevé. Metta Spencer, de *Peace Magazine*, a argué que l'établissement de critères bien définis applicables au droit à l'auto-détermination réduirait les revendications illégitimes d'indépendance dans le monde. Il faudrait préciser les conditions où le droit à la sécession est légitime (et sanctionné par la communauté internationale).

4. Contexte théorique : Sécurité humaine et intervention humanitaire

Paul Heinbecker indique que la campagne de l'OTAN peut être vue comme la première guerre engagée pour défendre des valeurs humaines. La crise a validé les engagements du Canada à l'égard de la sécurité humaine. Il y avait bien peu d'intérêt stratégique à défendre les

Albanais du Kosovo. Bien qu'un nouveau point de repère ait été établi, il est moins probable cependant que l'OTAN agisse au-delà de l'Europe. De son côté, l'ONU a reconnu qu'elle devait faire face aux nouveaux défis que suscite le paradigme de la sécurité humaine. La protection de la population doit être mise au coeur des activités de l'ONU. Toutefois, il faut établir des critères clairs s'appliquant à l'intervention humanitaire si l'on veut éviter d'être accusé de néo-colonialisme occidental par les pays en développement. Il ne faut pas non plus que ces critères deviennent un obstacle à l'action. Geoffrey Pearson suggère que peut-être la Convention sur le génocide pourrait former la base de l'établissement de critères relatifs à l'intervention humanitaire. Certains réagissent négativement à cette proposition, car la Convention ne fait pas de différence entre les sexes, et un grand nombre des atrocités récentes étaient perpétrées contre les femmes (p. ex., le viol).

Les Canadiens continuent d'appuyer l'intervention humanitaire. La couverture télévisée est la clé de ce soutien de l'opinion publique. Les Canadiens disposent également d'une puissance aérienne de première qualité et d'un service diplomatique professionnel. Bien que le ministre Axworthy y apporte de l'énergie, le service extérieur est à court de ressources.

Dean Oliver, du Musée canadien de la guerre, souligne que la nature humaine est telle que les forces militaires auront toujours un rôle important à jouer pour assurer la sécurité. Il ajoute que les principes de la sécurité humaine sont en désaccord avec la capacité de mettre en oeuvre les mesures visant à l'assurer. Les conflits entre États ne sont pas une chose du passé. L'intervention au Kosovo a montré que l'OTAN est le moyen le plus efficace d'aborder les problèmes de sécurité internationale. Dans le contexte de la sécurité humaine, on sous-estime l'utilité des forces militaires et on fait appel aux forces « résiduelles ». La capacité militaire actuelle est poussée au-delà de ses limites et est insuffisante. Cette situation pourrait contribuer à miner la crédibilité du Canada lorsqu'il doit s'acquitter des engagements qu'il a pris à l'égard de la sécurité humaine. En réponse à cet appel en faveur de l'accroissement de la capacité militaire, Bob Miller, du Centre parlementaire, dit douter que cet appel soit entendu dans le contexte restrictif de l'environnement financier actuel.

Donna Winslow, de l'Université d'Ottawa, fait remarquer que le devoir de l'institution militaire devrait être d'assurer que le milieu est favorable à la consolidation de la paix. Il appartient à d'autres de créer un environnement propice à la démocratie. Les rapports complexes qui existent entre les composantes militaire et civile des interventions humanitaires doivent êtres disséqués. Il faut qu'un nouveau cadre de référence soit établi afin d'incorporer les divers participants aux interventions humanitaires, y compris les ONG et les organismes para-étatiques. Les discussions militaires ne peuvent plus avoir lieu à l'écart des discussions politiques. Des tribunes doivent être établies pour faciliter l'échange d'information, l'établissement de réseaux et la coopération entre les divers secteurs de l'État et de la société canadiennes (p. ex., les universités et des organismes tels que le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère).

Brian Tomlinson, du Conseil canadien pour la coopération internationale, indique que le

milieu des ONG n'est pas bien placé pour aborder l'intervention humanitaire, car il est plutôt engagé dans le développement à long terme. On s'entend généralement sur le fait que le conflit résulte de facteurs politiques, diplomatiques et socio-économiques. Ce sont ces facteurs qui devraient influer sur la politique. Toutefois, cela devient de plus en plus difficile dans le contexte des programmes d'ajustement structurel. Aucun degré d'intervention ne pourra instaurer la paix et la sécurité dans le monde si l'on ne règle pas les questions de justice sociale. Nous devons demeurer sceptiques au sujet des graves conséquences des interventions humaines. L'humilité est de rigueur.

Don Hubert, du MAECI, demande s'il est même légitime d'utiliser une force meurtrière pour protéger des civils ou atteindre des objectifs en matière de sécurité humaine. La poursuite en justice des criminels de guerre ne constitue pas une protection en dépit de ses effets de dissuasion. Que veut-on dire lorsqu'on parle d'assurer la sécurité des gens, jusqu'où faut-il aller? Une simple présence militaire constitue-elle un moyen de protéger les civils? Certains estiment qu'il faut réévaluer les mesures de création de zones sûres. Claude Emmanuelli fait remarquer que les zones sûres ne fonctionnent pas toujours, car ceux qui les maintiennent doivent être prêts à les défendre à tout prix. Autrement, ils ne font qu'attirer l'attention et accroître la vulnérabilité des groupes menacés. Pour sa part, Errol Mendes souligne que la prévention des conflits favorise la sécurité. Le pouvoir et l'influence du FMI et d'autres IFI pourraient être utilisés pour exercer des pressions sur les États autoritaires.

5. Conclusion

Steven Lee, du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, fait quelques observations finales. Il attire l'attention sur l'aperçu que Paul Heinbecker a présenté de l'intervention, y compris le rôle du G-8, la justification morale de la guerre par l'OTAN, la préséance des droits de la personne sur les droits nationaux et territoriaux, l'importance des médias, la question de l'établissement de critères efficaces relatifs à l'intervention et enfin, le fait que les atrocités commises au sol ne peuvent être freinées par des forces aériennes et que le droit de veto au Conseil de sécurité n'est pas toujours absolu. Il souligne aussi l'importance de la perspective historique offerte par Maya Shatzmiller, de l'Université McGill, et d'autres, au cours de la journée, y compris le spectre des conflits intra-européens créés par les guerres de religion et les croisades.

Des critères d'intervention humanitaire pourraient être établis dans le contexte de réunions complexes entre civils et militaires. L'interopérabilité des forces militaires, des ONG, du MAECI, de l'ACDI et d'autres pourrait être difficile à réaliser. Il faut trouver une solution à l'impasse dans laquelle se trouve le Conseil de sécurité. La sécurité humaine et la sécurité nationale peuvent se soutenir mutuellement. Il est nécessaire de se pencher sur les tendances qui se dégagent du système international, y compris la réticence des États-Unis à engager des troupes terrestres et à mettre en danger la vie des militaires, ainsi que la tendance croissante à aborder les problèmes par l'entremise de coalitions officieuses plutôt que d'institutions internationales.

LIST OF PARTICIPANTS FOR
THE HRREC KOSOVO ROUNDTABLE
October 1, 1999

Dr. Dean Oliver
Canadian War Museum

Mr. Geoffrey Pearson
United Nations Association in Canada

Mr. Steven Wallace
Canadian International Development Agency

Dr. Douglas Bland
Queen's University

Prof. Donna Winslow
University of Ottawa

Prof. Claude Emmanuelli
University of Ottawa

Prof. Ernie Regehr
Project Ploughshares

Dr. John Polanyi
University of Toronto

Dr. David Malone
International Peace Academy

Mr. Michael Small
Department of Foreign Affairs and International Trade

Dr. Don Hubert
Department of Foreign Affairs and International Trade

Prof. John Currie
University of Ottawa

Mr. Bob Miller
Parliamentary Centre

The Honourable Jean-Jacques Blais, P.C., Pearson Peacekeeping Centre

Mr. David Meren

Prof. Maya Shatzmiller
McGill University

Prof. Metta Spencer
Science for Peace

Prof. Hélène Viaud
McGill University

Mr. Giles Gherson or Mike Trickey
Southam News\Ottawa Citizen

Mr. Chris Hynes

Mr. Christian Geiser
Université du Québec à Montréal

General Michel Maisonneuve
Department of National Defence

Mr. Marcus Gee
The Globe and Mail

Mr. Steven Lee
Centre for Foreign Policy Development

Prof. Errol Mendes
Human Rights Research and Education Centre

Mr. Robin Hay
Human Rights Research and Education Centre

Mr. Lajos Arendás
Department of Foreign Affairs and International Trade

Mr. Brian Tomlinson
Canadian Council for International Cooperation

Ms. Nahla Ayed
Canadian Press

Prof. Harald von Riekhoff
Carleton University

Dr. Necla Tschirgi
International Development Research Centre

Mr. Sébastien Sigouin
Department of Foreign Affairs and International Trade

Ms. Heidi Hulan
Department of Foreign Affairs and International Trade

Ms. Anik Lalonde
University of Ottawa

Ms. Tahrita Knight
University of Ottawa

Ms. Sacha Palladino
University of Ottawa

Ms. Jennifer Reynolds-Fry
Department of Justice

Prof. Magda Opalsky
Carleton University

Mr. Paul Heinbecker
Department of Foreign Affairs and International Trade

Ms. Heather MacKinnon
Norman Paterson School of International Affairs

Ms. Marketa Geisler
Centre for Foreign Policy Development

Mr. Yannick Lamonde
Centre for Foreign Policy Development

Dr. Roman Jakubow
Department of National Defence

Mr. Roger Smith
CTV News

Biographies of Speakers

John H. Currie, Professor of Law, University of Ottawa

Professor Currie joined the Faculty of Law at the University of Ottawa on a permanent basis in July, 1998 following a year as visiting professor in 1997-98. Amongst others, he acted as counsel to the Government of Canada during the Somalia Inquiry. Prof. Currie completed an undergraduate degree in astrophysics at the University of Toronto before obtaining his LL.B. from the University of Ottawa. He next obtained his LL.M. at the University of Cambridge, where he concentrated on international and European Union law. His thesis focused on the prosecution of crimes against humanity in national courts. His publications include three co-authored books as well as contributions to journals on international legal issues. His research interests lie primarily in the area of public international law, particularly humanitarian law, the international regulation of the use of force, and extraterritorial exercises of jurisdiction by states. He recently published an article in the Canadian Yearbook of International Law on the legality of NATO's intervention in Kosovo.

Marcus Gee, Foreign Affairs Columnist, *The Globe and Mail*

Marcus Gee is an international affairs columnist and writer for *The Globe and Mail*. Born in Toronto, he graduated from the University of British Columbia in 1979 with a degree in modern European history, then worked as a reporter for *The Province*, Vancouver's morning newspaper. He spent four years in Asia in the early 1980s, the first three in Hong Kong as an editor, writer and correspondent for *Asiaweek* magazine, the last as a reporter for United Press International in Manila and Sydney. After returning to Canada, he worked as a foreign affairs writer at *Maclean's* magazine and as a senior editor at the *Financial Times* of Canada. He joined the Globe in September 1991 as an editorial writer. In 1998, he won a national newspaper award for his weekly column on international affairs.

Paul Heinbecker, Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)

Paul Heinbecker, born in Kitchener, Ontario, is an Honours English and History graduate of Sir Wilfrid Laurier University. In 1993, he was awarded an Honorary Doctorate by the same university. Since he joined DFAIT in 1965, he has been posted as Third/Second Secretary in Ankara, First Secretary in Stockholm, Counsellor in Paris (OECD), Minister in Washington and Ambassador of Canada to the Federal Republic of Germany. He also received many senior assignments in Ottawa, such as Director of the United States General Relations Division, Chairman of the Policy Development Secretariat, Senior Policy Advisor and Speech Writer for the Prime Minister, Chief Foreign Policy Advisor to the Prime Minister and Assistant Secretary to the Cabinet (Foreign and Defence Policy) and, since 1996, Assistant Deputy Minister for Global and Security Policy.

Don Hubert, Senior Policy Advisor, Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)

Don Hubert works in the Peacebuilding and Human Security division of the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT). He has a Ph.D. in Social and Political Science from the University of Cambridge, and has held post-doctoral positions at the Centre for Foreign Policy Studies at Dalhousie University and the Humanitarianism and War Project at Brown University. He worked for the Canadian Immigration and Refugee Board in the early 1990s. Since joining DFAIT, he has also been a member of the Policy Planning Staff and Coordinator of Humanitarian Affairs. His research interests include people-centred approaches to security, humanitarian affairs and peacebuilding.

Steven Lee, National Director, Centre for Foreign Policy Development

Steven Lee has been National Director of the Canadian Centre for Foreign Policy Development since its establishment in 1996. Located at DFAIT and reporting to the Minister, the Centre has a mandate to engage civil society in foreign policy making. In the past two-years they have undertaken 45 policy roundtables across Canada, generated 160 papers and reports and organized the annual National Forum on Canada's International Relations (since 1996). Since 1979, Steven Lee has worked with NGOs, academics and parliamentarians in foreign policy and international affairs activities. At the Canadian Institute for International Peace and Security, he published several papers and has written and commented for the media. Recent publications include: "Beyond Consultations" in *Canada Among Nations* (1998) and "Federalism and Nation-building in Canada" in *Managing Diversity* (1998).

J.O. Michel Maisonneuve, Director General Land Staff, NDHQ

Brigadier-General Maisonneuve is a graduate of Royal Military College (1976) and Canadian Forces Command and Staff College (1988). He served three tours in Cyprus, the last as Lieutenant Colonel in command of 12e Régiment blindé du Canada.. Promoted to Colonel in 1993, he served in the headquarters of UNPROFOR in the former Yugoslavia as the Chief Operations Officer. During this period he was awarded the Force Commander's Commendation. From June to September 1995, He attended the Senior Joint and Combined Warfighting course at Armed Forces Staff College in Norfolk, Virginia, where he received the General Douglas MacArthur Foundation Award for heading a Collaborative Campaign Analysis. In 1998 he was appointed to the rank of Brigadier General and was seconded to the Organization for Security and Cooperation in Europe as Head of the Kosovo Verification Mission Support Unit. Brigadier-General Maisonneuve reassumed his current post in May 1999.

David M. Malone, President, International Peace Academy (IPA)

David Malone became President of the IPA on November 1, 1998 on leave from the Canadian Government. A career Canadian Foreign Service officer and occasional scholar, he was successively, over the period 1994-1998, Director General of the Policy, International Organizations and Global Issues Bureaus of the Canadian Foreign and Trade Ministry. During

this period, he also acquired a D. Phil. from Oxford University with a thesis on decision-making in the UN Security Council. From 1992 to 1994, he was Ambassador and Deputy Permanent Representative of Canada to the United Nations, where he chaired the negotiations of the UN Special Committee on Peacekeeping Operations (the Committee of 34) and the UN General Assembly consultations on peacekeeping issues. From 1990 to 1992, he represented Canada on the UN's Economic and Social Council (ECOSOC) and related bodies. Earlier foreign assignments took him to Egypt, Kuwait and Jordan. Born in 1954, he is a graduate of l'Université de Montréal, of the American University in Cairo and of Harvard University.

Errol Mendes, Director, Human Rights Research and Education Centre

Professor Errol P. Mendes (LL.M.) is the Director of the Human Rights Research and Education Centre. A professor with 18 years experience at law faculties across Canada, Professor Mendes is a recognized scholar with an international reputation in the areas of constitutional law, human rights and international business and trade law. He is also the Editor-in-chief of the National Journal of Constitutional Law and a panel member on Boards of Inquiry under the Ontario Human Rights Code and the Human Rights Tribunal under the Canadian Human Rights Act. Professor Mendes has greatly expanded the international mandate of the HRREC. The Centre under the direction of Professor Mendes developed projects in China, Indonesia, India, Thailand, Brazil, and El Salvador, with projects being developed in Sri Lanka, Africa, South America and the Russian Federation.

Robert Miller, Executive Director, Parliamentary Centre

Robert Miller is Executive Director of the Parliamentary Centre, a not-for-profit organization dedicated to strengthening legislatures in Canada and around the world as vital institutions for good governance. Mr. Miller was educated at the University of Western Ontario and Duke University, where he undertook studies in political philosophy and comparative politics. On joining the Parliamentary Centre in 1978, Mr. Miller commenced an extended period of work as research advisor to the Foreign Affairs Committee of the House of Commons. During this period, he wrote and oversaw the preparation of a series of major committee studies on Canadian foreign policy, including North-South policy, Canada's relations with Latin America, the peace process in Central America and Canadian aid policy. Mr. Miller has written extensively on Canadian foreign policy particularly as it relates to governance, democratization and peacebuilding. Among the major studies which he has written or edited: *Canada and Democratic Development* (1985), *Governance and IDRC* (1989), *Aid as Peacemaker* (1994) and *Missions for Peace* (1998).

Dean F. Oliver, Senior Historian, Canadian War Museum

Dean F. Oliver (MA, Ph.D., York) is Senior Historian at the Canadian War Museum, Ottawa. He was formerly Assistant Director of York University's Centre for International and Security Studies and, from 1996-98, was a post-doctoral fellow at the Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University. He has taught military history, political science and international security, and is currently a part-time lecturer on defence policy and international

affairs at Carleton, where he also supervises graduate students. He has published widely on twentieth-century Canadian military history, defence policy and international security, and is a frequent media commentator on contemporary defence issues. Dr. Oliver is the contributor for "foreign affairs and defence policy" to the *Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs*. He writes mainly on post-1945 defence and foreign policy, war veterans, and army involvement in the two world wars. Articles published recently or forthcoming cover such topics as Passchendaele, the 1918 Armistice, Canadian foreign policy in the Balkans, the campaign to ban anti-personal landmines, the North Atlantic Treaty Organization, and the concept of "soft power".

John Polanyi, Nobel Laureate, University of Toronto

John Polanyi, is a professor at the University of Toronto. His current research centres on the molecular motions in chemical reactions at surfaces, including the printing of molecular-scale patterns. He is a Fellow of the Royal Societies of Canada, of London, and of Edinburgh, also of the American Academy of Arts and Sciences, the U.S. National Academy of Sciences, the Russian Academy of Sciences, and the Pontifical Academy of Rome. His awards include the 1986 Nobel Prize in Chemistry, and the Royal Medal of the Royal Society of London. In addition to his scientific publications he has written over one hundred articles on the government of science and on the control of armaments, and has co-edited a book, "The Dangers of Nuclear War".

Donna Winslow, Professor of Sociology, University of Ottawa

Dr. Donna Winslow is an award-winning anthropologist and associate professor at the University of Ottawa. She received her PhD from Université de Montréal and has done field work in Canada and around the world in South East Asia, the South Pacific and Central America. Since 1995, she has been working in the field of peace studies where she looks at military culture and its impact on peace operations. From 1995 to 1997 she served as a technical advisor to the Commission of Inquiry into the Deployment of Canadian Forces to Somalia. Her work resulted in the publication of a book, entitled "The Canadian Airborne Regiment in Somalia: A Socio-cultural Inquiry". She has worked with the Department of National Defence on the role of military culture in the breakdown of discipline among Canadian Forces deployed to the former Yugoslavia. Dr. Winslow is currently analyzing the literature pertaining to Army culture, as well as collaborating with the George C. Marshall Centre in Germany on a large project on the cultural complexities of the successive operations in the former Republic of Yugoslavia (FRY).

Université d'Ottawa · University of Ottawa

Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne | Human Rights Research and Education Centre

GORDON F. HENDERSON HUMAN RIGHTS SYMPOSIUM ON
CANADA, NATO AND THE UNITED NATIONS:
LESSONS-LEARNED FROM THE KOSOVO CRISIS
Room 371 West Block, Parliament Buildings
OCTOBER 1, 1999

AGENDA

MORNING

8:15 - 8:45 **Registration and Coffee**

8:45 - 9:00 **Welcome and Introduction**:
Professor Errol Mendes, Director, Human Rights Research and Education Centre

9:00 - 9:30 **Opening Remarks**
Dr. John Polanyi, Nobel Laureate, University of Toronto
Brigadier- General Michel Maisonneuve, Department of National Defence

9:30 - 10:00 **The Implications of Kosovo for the United Nations, NATO and Regional Organizations**
Dr. David Malone, President, International Peace Academy
Response: Marcus Gee, Foreign Affairs Columnist, *The Globe and Mail*
Facilitator: Bob Miller, Director, Parliamentary Centre

10:00 - 10:30 **Facilitated Discussion**

10:30 - 10:45 **Coffee and Juice**

10:45 - 11:15 **International Law and the Response to Kosovo**:
Professor Errol Mendes
Response: Professor John Currie, University of Ottawa, Faculty of Law
Facilitator: Bob Miller

11:15 - 11: 45 **Facilitated Discussion**

57, rue Louis-Pasteur C.P. 450, Succ. A Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada | 57 Louis Pasteur St., P.O. Box 450, Stn. A Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

(613) 562-5775 • Téléc./Fax (613) 562-5125
Courriel/Email: hrrec@uottawa.ca • http://www.uottawa.ca/hrrec/

11:45 - 1:15 **LUNCH**
Luncheon Speaker: Paul Heinbecker, Assistant Deputy Minister, Global and Security Policy, Department of Foreign Affairs and International Trade

AFTERNOON

1:15 - 1:45 **Enforcing Human Security: Hard Power, Hard Choices**
Dr. Dean Oliver, Senior Historian, Canadian War Museum
Response: Dr. Don Hubert, Department of Foreign Affairs / Professor Donna Winslow University of Ottawa, Department of Sociology
Facilitator: Errol Mendes

1:45 - 2:15 **Facilitated Discussion**

2:15 - 2:30 **Coffee and Juice**

2:30 - 4:30 **Learning Circle Discussion**:
The Meaning of Kosovo for Canada's Human Security Agenda

4:30 - 5:00 **Reflections on the Day**
Steven Lee, National Director, Centre for Foreign Policy Development

Closing Remarks:
Errol Mendes

The HRREC gratefully acknowledges the support of the Canadian Centre for Foreign Policy Development, which made this event possible.